



MAIRIE DE RUMINGHEM
BULLETIN D'INFORMATION
SEPTEMBRE 2017

-=-=-

LE MOT DU MAIRE.

La quadrature du cercle ; c'est ce à quoi je suis de plus en plus confronté.

Je m'explique :

- *Depuis janvier 2017, interdiction pour les communes d'utiliser des produits phytosanitaires et désherbants chimiques. La solution qui consiste à détruire par la chaleur (chalumeau) n'est pas satisfaisante. Elle endommage les chaussées et élimine toute vie. Reste la solution qui consiste à faire manuellement le désherbage, on n'a pas fini d'un côté qu'il faut déjà recommencer de l'autre.*

- *Depuis septembre 2017 : suppression des contrats aidés. Pour notre commune, sur neuf salariés, ce sont deux salariés affectés à l'école et au nettoyage des locaux ainsi qu'un cantonnier pour lesquels les contrats ont pris fin en août. A effectif constant et sans aucune aide, cela représente une charge supplémentaire de 45 000 euros par an. Cette somme correspond à 12 % de l'ensemble des impôts locaux revenant à notre commune ...*

- *Depuis notre élection en 2014, j'ai régulièrement des habitants qui se plaignent de l'état d'entretien des voiries, du cimetière, du manque de moyens ou d'investissement pour les associations, pour l'école, voire même du manque de réactivité face aux aléas climatiques. Il faut que chacun de vous comprenne que tout a un coût. De gros efforts en termes de gestion et d'investissement ont été réalisés depuis 2014 permettant, avec des ressources en baisse, de maintenir le niveau de service que vous étiez en droit d'attendre lorsque vous nous avez élus.*

Aujourd'hui, nous n'avons pratiquement plus de gisement d'économies à mettre en œuvre. Pour 2018 il faudra adapter nos dépenses en fonction de nos ressources (qui ne font que baisser) avec des réglementations et des lois de plus en plus contraignantes et des décisions brutales prises sans se soucier des conséquences.

Cela veut dire aussi devoir accepter non pas des sacrifices mais du moins quelques concessions sur les dépenses de fonctionnement pour ne pas amputer notre capacité d'investissement.

- *Enfin je suis particulièrement inquiet sur les réformes que nous prépare le gouvernement concernant la refonte des impôts locaux et notamment la suppression de la taxe d'habitation.*

ECOLE.

- ✓ La rentrée s'est effectuée dans de bonnes conditions.
- ✓ L'abandon des activités périscolaires souhaité par la majorité des parents et des enseignants a permis de réorganiser les tâches de chacune des employées municipales. Un poste « contrat aidé » devra être transformé en CDD ou CDI dès ce mois de septembre.
- ✓ L'effectif inscrit était, en maternelle, de 49 enfants et en primaire, de 92 élèves.

TRAVAUX – INVESTISSEMENTS.

❖ Voirie :

Les travaux de voirie sont pratiquement terminés.

En juin, le dernier tronçon de la rue de l'AA a été rénové sur une distance de 1,9 km. La partie extrême du petit chemin de l'église qui rejoint le chemin vert a été entièrement refait sur une distance de 1,3 km. Enfin, en août, le revêtement de la rue du coin perdu a été refait sur 2 kms.

C'est donc au total 5,2 kms de voirie qui ont été refaits cette année.

La construction du trottoir route d'Audruicq a pris beaucoup de retard pour des raisons techniques. Le bureau d'études doit nous soumettre le projet définitif avant fin septembre pour une programmation fin d'année 2017.

❖ Atelier municipal :

Les travaux de construction ont pris du retard cette fois pour des raisons et contraintes administratives. Dès que toutes les autorisations seront obtenues et le bâtiment démoli, l'appel d'offres sera lancé. Les travaux devraient être entrepris au plus tard au cours du 1^{er} trimestre 2018.

LUTTE CONTRE LES INONDATIONS.

Sept retenues d'eau seront installées sur le wateringue dit « becque du curé » afin de ralentir l'afflux d'eau vers le petit chemin de l'église lors d'orages violents avec l'aide de la première section des wateringues.

Une traversée de route a été réalisée en juin grand chemin de l'église afin de canaliser les eaux vers la Liette en période de forte pluie (au niveau du 2^{ème} ralentisseur).

ECLAIRAGE PUBLIC.

Travaux terminés. Tous les éclairages « boules » ont été remplacés par des LED.

GAZ NATUREL.

Les travaux prévus sont maintenant terminés. Tous les bâtiments communaux sont alimentés en gaz naturel depuis le 8 septembre. GRDF est toujours disposé à prolonger le réseau existant en fonction du nombre de logements à desservir.

EGLISE.

Toutes les peintures intérieures de l'église seront refaites en octobre avec l'aide de l'association paroissiale qui prendra en charge la moitié du coût des travaux ; l'autre moitié et la rénovation de l'éclairage seront financées sur le budget de fonctionnement de la commune.

GOLF.

La reprise du golf est en bonne voie.

Dès cet été l'association CAP-ENERGIE a manifesté son intérêt pour notre golf. Cette association a vocation d'aider à l'insertion des personnes handicapées. Elle emploie 550 salariés sur les départements Seine-Maritime, Oise, Somme et Pas-de-Calais, sous la forme d'une association loi 1901.

Les modalités du démarrage seront arrêtées rapidement sous la forme d'un bail « classique » et devront permettre à cette association d'investir sur le long terme en préservant les intérêts des deux parties.